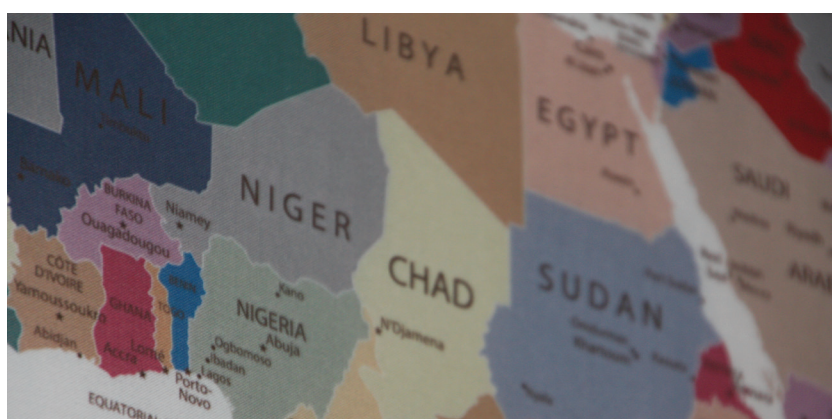


# La frontière Niger-Libye : sécuriser sans stabiliser ?



**Mathieu PELLERIN**

Novembre 2018

**L’Ifri** est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d’information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l’Ifri est une association reconnue d’utilité publique (loi de 1901). Il n’est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux. L’Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l’échelle internationale.

**OCP Policy Center** est un *think tank* « *policy oriented* » qui a pour objectif, à travers des productions analytiques indépendantes, un réseau de partenaires et de chercheurs associés de premier plan et l’organisation de débats, de contribuer à fonder la connaissance et à éclairer la réflexion sur des questions économiques et de relations internationales centrales pour le futur du Maroc et plus largement pour le continent Africain. OCP Policy Center se veut être une plateforme ouverte de discussion et d’échange, un incubateur d’idées et une source proactive de propositions d’actions pour les décideurs politiques et économiques, et plus largement pour l’ensemble des parties prenantes au processus de croissance et de développement.

Les opinions exprimées dans ce texte n’engagent que la responsabilité de l’auteur.

*Cette note a été réalisée dans le cadre du partenariat entre l’Institut français des relations internationales (Ifri) et l’OCP Policy Center.*

ISBN : 978-2-36567-941-1

© Tous droits réservés, Ifri, 2018

### **Comment citer cette publication :**

Mathieu Pellerin, « La frontière Niger-Libye : sécuriser sans stabiliser ? », *Notes de l’Ifri*, Ifri, novembre 2018.

### **Ifri**

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : [accueil@ifri.org](mailto:accueil@ifri.org)

**Site internet :** [ifri.org](http://ifri.org)

# Auteur

**Mathieu Pellerin** est chercheur associé au Centre Afrique subsaharienne de l'Ifri depuis 2010. Ses recherches portent sur les dynamiques politiques et sécuritaires au Sahel. Il a ainsi mené des travaux de recherche pour le compte de centres de recherches ou d'organisations internationales (Banque mondiale, Union européenne, etc.) en Mauritanie, en Libye, au Mali, au Niger, au Burkina Faso ou au Sénégal. Dans l'espace sahélien, il travaille plus spécifiquement sur les mouvements rebelles au Mali et au Niger, les groupes djihadistes, l'économie de la contrebande au Sahel, le narcotrafic, les enjeux miniers ou encore les trajectoires de radicalisation.

Depuis juin 2015, il travaille également pour le Centre pour le dialogue humanitaire (HD) comme conseiller politique au Sahel. Il a été *International Visitor* du département d'État américain en 2013 sur le thème *Counter-terrorism and security issues*.

# Résumé

Fréquemment qualifiée « d'espace non gouverné », la frontière nigéro-libyenne est pourtant au cœur d'enjeux économiques, politiques et sécuritaires majeurs. Tant les autorités libyennes que l'État nigérien peinent à asseoir un contrôle étroit sur cette zone particulièrement enclavée. Pourtant, les acteurs locaux qui l'occupent produisent leurs propres modes de gouvernance, fondés sur des relations individuelles et, pour l'heure, très peu institutionnalisés. Ces formes de régulation locales offrent l'opportunité aux États de la sous-région et à leurs partenaires internationaux d'y envisager des possibilités d'administration indirecte. La priorité actuelle semble aller à des formes externalisées de sécurité tant les agendas de ces acteurs sont orientés vers l'antiterrorisme et la lutte contre l'immigration dite irrégulière. Cet espace fait en effet face à une militarisation sans précédent, soulevant aujourd'hui une question fondamentale : un excès de militarisation ne risque-t-il pas de produire plus d'insécurité qu'elle n'en combat à moyen ou long terme ? La stabilité de cette bande frontalière repose en partie sur la préservation d'équilibres économiques, politiques et sociaux qui menacent d'être remis en question par une approche purement sécuritaire. Concevoir une gouvernance holistique de la sécurité requiert de la part des États de pouvoir arbitrer de manière souveraine sur les piliers d'une sécurité humaine pensée à long terme.

# Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>LE NORD DU NIGER FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA CRISE LIBYENNE.....</b>	<b>7</b>
<b>Gérer les secousses de la crise libyenne au Niger     par une fragile architecture de paix .....</b>	<b>7</b>
<b>Rapports de force entre Toubous et Touaregs     le long de la bande frontalière Niger-Libye .....</b>	<b>11</b>
<b>ASSURER UNE RÉGULATION DOUCE DES ÉQUILIBRES DANS LA BANDE FRONTALIÈRE.....</b>	<b>16</b>
<b>L’orpaillage : dernière soupape socio-économique     dans l’espace transfrontalier .....</b>	<b>16</b>
<b>La criminalisation du transport de migrants et ses conséquences.....</b>	<b>19</b>
<b>Trafics démocratisés et concurrences nouvelles .....</b>	<b>21</b>
<b>QUELLE GOUVERNANCE DE LA SÉCURITÉ TRANSFRONTALIÈRE ?.....</b>	<b>24</b>
<b>Les Européens en quête d’une solution méhariste.....</b>	<b>24</b>
<b>Définir un modèle de gouvernance de la sécurité .....</b>	<b>27</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>32</b>
<b>ANNEXE .....</b>	<b>33</b>

# Introduction

La bande frontalière nigéro-libyenne est à première vue éloignée des dynamiques politiques qui se jouent dans les capitales des deux États. Les communautés nomades vivant à Agadez, Dirkou, Oubari, Sebha, Murzuq, Kufra restent relativement en marge des jeux d'alliances politiques qui s'opèrent au niveau national. La faiblesse des institutions étatiques dessine un espace souvent considéré comme « non gouverné ». En réalité, il produit ses propres modes de gouvernance, *via* des mécanismes de régulation propres aux communautés, et construit des interdépendances entre autorités et communautés tissées par les relations sociales, l'économie formelle et informelle, mais aussi parfois par des connexions politiques.

Cet espace regorge d'intérêts économiques et soulève des enjeux sécuritaires. Pour le Niger, l'importance de la région d'Agadez s'est longtemps résumée à la production d'uranium. L'orpaillage depuis 2014 à Djado, à Thibarakatene et dans d'autres zones de l'Air revêt un enjeu majeur pour les autorités. En Libye, les puits pétroliers de Sharara et Al-Fil, comme les réserves aquifères qui alimentent le pipeline *Great Man-Made River* depuis Sebha, relèvent d'intérêts stratégiques. La zone étant largement désertée par les Forces de défense et de sécurité nationale (FDS), elle reste un couloir privilégié pour les groupes trafiquants actifs dans la drogue, les armes ou la migration. De même, la zone est convoitée par les djihadistes en quête de sanctuaires alternatifs au nord du Mali et au nord de la Libye où ils subissent une pression accrue. Ces enjeux suscitent une attention croissante des autorités centrales des deux pays, des États de la sous-région, mais aussi de la communauté internationale. Ces acteurs se sont essayés à différentes tentatives de régulation, destinées à sécuriser la bande frontalière, sans nécessairement se soucier de la stabiliser durablement.

Cet article s'intéresse à la manière dont ces formes de régulation s'opèrent au nord du Niger et le long de la frontière nigéro-libyenne. Il reviendra sur la manière dont l'impact de la crise libyenne a été géré au nord du Niger en 2011, mais aussi ses soubresauts récents, notamment le conflit entre Toubous et Touaregs en 2015. Il s'attachera ensuite à analyser les bouleversements occasionnés par le boom aurifère, la perturbation des réseaux migratoires et le développement exponentiel et mouvant des réseaux de trafics, mais aussi la manière dont ces bouleversements sont

intégrés par les acteurs locaux et nationaux. Il observera enfin les bricolages institutionnels initiés – mais jamais achevés – depuis 2011 dans la construction d'une gouvernance de la sécurité le long de la frontière nigéro-libyenne.

# Le nord du Niger face aux conséquences de la crise libyenne

Les présidents Mahamadou Issoufou et Idriss Deby Itno furent parmi les premiers à alerter sur les dangers que pouvait représenter la crise libyenne pour la sécurité régionale. La présence des communautés touboues et touarègues, mais aussi arabes de part et d'autre de la frontière nigéro-libyenne, avec parmi elles des acteurs en armes ayant servi dans les rangs de Mouammar Kadhafi, a toujours constitué un facteur d'instabilité au Sahara. Sept ans après l'éclatement de cette crise, les conséquences se font toujours sentir.

## Gérer les secousses de la crise libyenne au Niger par une fragile architecture de paix

Le Niger a été affecté par la crise libyenne, mais de manière bien moins brutale que ne l'a été le Mali. Cela s'explique tout d'abord par la fin récente et violente de la rébellion du Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ) en 2009, qui avait convaincu nombre de combattants de ne pas reprendre les armes, alors qu'au Mali les germes d'une nouvelle rébellion étaient déjà présents<sup>1</sup>. Malgré tout, près de 200 Nigériens en armes, dont certains anciens rebelles comme Aghali Alambo, Amoumoune Kalakouwa ou Mohamed Korey<sup>2</sup>, ont quitté la Libye en 2011 pour se réfugier au Niger. Si cela s'est fait globalement sans heurt, c'est en partie grâce à une architecture de paix improvisée à la hâte par le président Issoufou investi en avril 2011, en pleine crise libyenne. Plusieurs éléments de cette architecture qui se consolide et s'ajuste continuellement sont à souligner. Elle repose tout d'abord sur l'implication de la Haute autorité à la consolidation de la paix<sup>3</sup> (HACP), dont la mission originelle d'application de l'Accord de Paix de 1995 s'est élargie à la conquête « des cœurs et des esprits » dans les zones fragiles dont fait partie Agadez. Un portage

---

1. M. Pellerin et Y. Guichaoua, « Faire la paix et construire l'État. Les relations entre pouvoir central et périphéries sahéliennes au Niger et au Mali », *Étude de l'IRSEM*, n° 51, 2017 ; S. Pézard et M. Shurkin, « Achieving Peace in Northern Mali », RAND, 2015.

2. Entretien avec un ex-combattant rentré en 2011 au Niger, septembre 2018.

3. Plus d'informations sur : [www.hacp-niger.org](http://www.hacp-niger.org).



politique à haut niveau (présidence du Niger) et un appui massif de la communauté internationale lui permettent d'avoir les moyens de ses ambitions<sup>4</sup>. Cette architecture repose tout autant sur une représentation de la communauté touarègue au plus haut niveau avec l'actuel Premier ministre Brigi Rafini<sup>5</sup>, et la cooptation d'un nombre important d'anciens chefs rebelles, au premier rang desquels figure Amoumoune Kalakouwa, conseiller du Premier ministre. Rhissa Ag Boula est lui aussi un acteur clé de cette nouvelle architecture, comme conseiller du président, puis ministre rattaché à la présidence à partir de 2016. Ces acteurs, avec l'appui de leurs réseaux respectifs et d'autres conseillers cooptés, ont alors pris soin d'identifier et d'intégrer à l'appareil d'État les leaders rentrés de Libye au Niger qui étaient en mesure de maintenir la paix sociale<sup>6</sup>. Cela a contribué à gonfler substantiellement le nombre de chargés de missions et de conseillers rattachés aux institutions nigériennes. En 2015, les estimations tournaient entre 2000 et 3000 acteurs rattachés à la présidence, à la primature, à la HACP, à l'Assemblée nationale ou encore au Conseil économique et social, pour une très grande majorité originaires du Nord<sup>7</sup>. Si certains de ces acteurs opèrent dans la criminalité organisée, l'impératif de sécurité à court terme conduit tant les autorités nigériennes que la communauté internationale à faire montre – *a minima* – de tolérance à leur égard.

La valeur ajoutée de ces acteurs n'est pas de « rester assis dans un bureau à Niamey », pour reprendre les mots d'un haut responsable nigérien, mais au contraire d'être sur le terrain. Ce système de cooptation, chapeauté par le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-Tarayya), et densifié sans cesse depuis 2012, a donc rapidement permis la constitution d'un réseau informel de renseignement qui part du terrain pour remonter jusqu'aux plus hautes autorités. Dans l'Air, tout individu suspect, tout véhicule inconnu, fait l'objet d'une remontée d'information auprès de notables locaux, qui en réfèrent alors aux personnalités haut placées qui appartiennent à ce réseau, et/ou aux services de renseignement<sup>8</sup>. Les informations collectées ne se limitent pas au seul territoire nigérien, mais s'étendent à l'Algérie, au Mali et surtout à la Libye. Les relations familiales et les intérêts commerciaux ont toujours permis aux autorités nigériennes d'être renseignées sur les dynamiques du voisinage proche. Avec la chute de Kadhafi et l'incertitude qui prévaut dans

4. M. Pellerin et Y. Guichaoua, « Faire la paix et construire l'État », *op. cit.*

5. M. Pellerin, « La résilience nigérienne à l'épreuve de la guerre au Mali », *Actuelle de l'Ifri*, février 2013. ICG, « Niger : un autre maillon faible dans le Sahel ? », *Africa Report*, n° 208, septembre 2013.

6. Entretien avec un ministre nigérien, Niamey, juin 2017.

7. Entretiens avec différents acteurs institutionnels, 2016-2018.

8. Entretien avec un agent des services de sécurité du Niger, février 2017.

la Libye post-2011, cette urgence se fait davantage sentir et ces conseillers de l'ombre sont alors d'autant plus prisés. Dès le printemps 2011, ce maillage informationnel permet aux autorités nigériennes d'identifier un convoi venu de Libye et transportant une importante quantité de Semtex<sup>9</sup>. Reste que ces renseignements peuvent court-circuiter les services de renseignement officiels que sont la Direction de la surveillance du territoire (DST) et la Direction générale de la documentation et de la sécurité extérieure (DGDSE)<sup>10</sup>. Ce système de collecte demeure imparfait, ce qui explique que des attaques comme celle à Agadez en juin 2013 aient pu survenir. Ce système, souvent résumé à la simple recherche d'achat de paix sociale, a été remis en cause en 2016 lorsqu'une vague de limogeages a été entreprise parmi ces conseillers. L'objectif était de ne garder que les acteurs réellement efficaces, et d'assainir ainsi les finances publiques, demande répétée des partenaires techniques et financiers.

L'impact économique de la crise de 2011 se fait malgré tout toujours sentir. Elle a eu d'importantes répercussions sur le commerce transfrontalier entre la Libye et le Niger, dont les flux ont connu un fort ralentissement depuis lors. Avant la crise libyenne, deux convois d'une centaine de véhicules venus de Libye approvisionnaient chaque semaine la ville d'Agadez en produits de première nécessité (PPN) et en carburant<sup>11</sup>. La raréfaction de ces produits à partir de 2011, couplée à la fin des subventions libyennes, a lourdement frappé l'économie d'Agadez et provoqué une inflation importante. Une partie importante des flux a été réorientée sur l'Algérie où les mêmes réseaux de contrebande sont présents, mais l'opération Serval a poussé l'Algérie à fermer sa frontière avec le Niger dès février 2013, menaçant Agadez d'asphyxie commerciale. Les commerçants de PPN se virent imposer une autorisation d'importation au poste frontalier d'In Guezzam une fois tous les quinze jours où plusieurs centaines de camions rentrent au Niger pour approvisionner Tahoua et Agadez. Nombreux acteurs ont cessé leurs activités, en particulier ceux actifs dans la revente des voitures d'occasion depuis Tamanrasset jusqu'à Agadez. Au moins 300 jeunes Nigériens ont été mis au chômage sans bénéficier d'aucune mesure d'accompagnement. L'un d'eux, devenu en 2015 serveur dans un hôtel de Agadez, est l'un des rares à avoir pu se reconverter dans l'économie formelle : « Tous mes amis avec qui j'étais à l'époque dans cette activité sont maintenant sans emploi<sup>12</sup> ». Une économie formelle qui ne permet aucunement de rivaliser avec les profits générés par

---

9. Entretien avec un responsable des FDS nigériennes, juin 2016.

10. Entretien avec un membre des services de renseignement nigérien, septembre 2018.

11. Entretien avec un opérateur économique d'Agadez, septembre 2018.

12. Entretien avec un ancien commerçant de voitures d'occasions entre l'Algérie et Agadez, janvier 2016.

ces activités de contrebande<sup>13</sup>. Les profits réalisés étaient de l'ordre de 400 000 FCFA par véhicule et par rotation entre Tamanrasset et Agadez. Certains ont alors – en vain – cherché à réorienter leurs activités vers la frontière libyenne, mais le commerce florissant de véhicules volés est quasi monopolisé par les Toubous depuis 2011.

Dans le Kawar, la situation est tout autant – si ce n'est plus – préoccupante en raison d'un sous-investissement chronique des autorités et de leurs partenaires alors que la population a augmenté depuis 2011 et que la communauté touboue s'est renforcée sur les plans économique et militaire. Les communautés du Kawar expriment des revendications fortes<sup>14</sup>, qui se sont traduites en 2016 par la formation d'un mouvement rebelle, le Mouvement pour la justice et la réhabilitation du Niger (MJRN). Des négociations ont été entamées avec le ministre de l'Intérieur nigérien sur plusieurs sujets d'importance : la réintégration des éléments armés du mouvement, la réouverture du site aurifère du Djado, l'érection du département de Bilma en région, le dédommagement des dégâts environnementaux causés par l'exploitation du pétrole d'Agadem par la China National Petroleum Corporation (CNPC), ainsi que des actions sociales et économiques dans les départements touchés par l'exploitation pétrolière<sup>15</sup>. Les divisions au sein du mouvement entre le fondateur Adam Tcheke et son chef d'état-major ont eu raison de cette rébellion et les négociations se poursuivent actuellement avec ce dernier pour envisager les conditions de la remise des armes aux autorités nigériennes<sup>16</sup>. Par ailleurs, un ancien sympathisant du MJRN, et ancien cadre des Forces armées révolutionnaires du Sahara (FARS), Ander Koreai, entend à son tour, depuis le sud de la Libye, diriger un mouvement « politico-militaire » encore embryonnaire, le MPRD (Mouvement populaire pour la révolution de la démocratie<sup>17</sup>). Le climat général apparaît propice à la formation de mouvements revendicatifs. Les politiques publiques qui déstabilisent l'économie de la zone (fermeture du site du Djado, criminalisation du transport de migrants) ont naturellement poussé plusieurs centaines de jeunes Toubous nigériens à rejoindre le sud de la Libye, au sein de groupes de bandits, de trafiquants ou de *katibat*. La destitution du chef de canton du Djado décidée le 28 septembre par le ministère de l'Intérieur suscite de nombreuses réprobations au sein de la communauté. Dans un contexte de conflit ouvert entre Toubous et Awlad Sleiman à Sebha depuis

13. A. Hoffmann *et al.*, « Migration and Markets in Agadez: Economic Alternatives to the Migration Industry », Clingendael Institute, octobre 2017.

14. Rapport de fin de mission de l'ONG Muzuri (dirigée par Bougoudi Wardougou Issa) dans les départements de Tesker, N'Gourti et Bilma du 9 au 29 Aout 2017.

15. Entretien avec un notable toubou du Niger, septembre 2018

16. *Ibid.*

17. Entretien avec Ander Koreai, septembre 2018.

février 2018<sup>18</sup>, l'appartenance du ministre de l'Intérieur à cette tribu arabe fait dire à certains notables toubous qu'il serait partial, bien qu'aucun élément objectif ne semble pour l'heure corroborer cette accusation.

## Rapports de force entre Toubous et Touaregs le long de la bande frontalière Niger-Libye

L'une des principales conséquences, largement documentée, de la révolution libyenne au sud du pays fut un renversement des rapports de force entre communautés touboues et touarègues. À la faveur de leur engagement révolutionnaire, les Toubous étendent leur influence au sein des réseaux de contrebande et de trafic au sud de la Libye mais aussi au nord du Niger. La fermeture de la frontière algéro-libyenne a accentué une dynamique de réorientation des flux commerciaux vers la frontière nigéro-libyenne qui leur profite indéniablement<sup>19</sup>. Cette évolution des rapports de force redessine en effet les zones d'influence entre les deux communautés, les Touaregs étant repoussés à l'ouest des deux côtés de la frontière. À partir de la zone des trois frontières et de la passe de Salvador jusqu'au poste frontalier nigérien de Toummo, la frontière est aujourd'hui entièrement sous influence ou contrôlée par des groupes toubous qui se réclament du comité de sécurité de Gatrun et de différents chefs de *katibat*, dont Cherfeddin Barkay, Rajeb Wardougou ou Allatchi Mahadi<sup>20</sup>. Cette inversion des rapports de force s'est également accompagnée d'un discours d'hostilité réciproque entre les deux communautés, les Toubous cherchant à se présenter en rempart contre le terrorisme dont les Touaregs seraient les premiers acteurs du fait de leur proximité avec *Fajr Libya*<sup>21</sup>, souvent accusée (abusivement) d'être proche des groupes djihadistes. La présence des forces françaises à Madama et leurs accointances avec les Toubous ont accentué cette rivalité et suscité un vif mécontentement de la part des Touaregs qui l'ont officiellement exprimé dans une tribune dans *Le Monde* en septembre 2015<sup>22</sup>. Ce soutien, qui a pu s'opérer *via* les Émirats arabes unis, serait allé jusqu'à des livraisons d'armes, comme plusieurs sources le soutiennent, au profit de Barka Wardougou<sup>23</sup>. C'est dans ce contexte qu'en

---

18. Entretien avec un notable toubou, juin 2017.

19. F. Wehrey, « Insecurity and Governance Challenges in Southern Libya », Carnegie Endowment, mars 2017

20. J. Tubiana et C. Gramizzi, « Les Toubous dans la tourmente : présence et absence de l'État dans le triangle Tchad-Soudan-Libye », *Small Arms Survey*, novembre 2017.

21. R. Murray, *op. cit.*

22. F. Bobin, « Selon les Touaregs libyens, la France joue un rôle trouble au Sahel », *Le Monde*, 16 septembre 2015.

23. Entretien avec un membre d'un groupe armé toubou au sud de la Libye, septembre 2018.

septembre 2014, un banal incident autour du contrôle d'une station-service à Oubari plonge les deux communautés au sud de la Libye dans une guerre qui dure jusqu'à février 2016.

Un accord de paix parrainé par Doha – pourtant jugé partial dans ce conflit puisque soutenant *Fajr Libya* qui a appuyé les Touaregs à Oubari – a permis un retour de la paix dans le sud libyen entre ces deux communautés. La force de cette médiation tient à l'absence des parties gouvernementales. En dépit des demandes algérienne, tchadienne et nigérienne, le Qatar a refusé d'inclure ces parties dans le processus<sup>24</sup>. Ce succès tient aussi à une revitalisation de l'accord de 1893 – dit Accord Midi-Midi – qui condamne systématiquement le recours à la force entre l'une ou l'autre communauté. Les Touaregs ont accepté de descendre du Mont Tende en échange d'un accès aux services de base autorisé par les Toubous à Oubari, fondement d'un accord qui fut ensuite porté par les chefs traditionnels de chaque communauté dans les différentes localités du sud du pays. Le non-versement de la *diya* et l'absence de reconstruction de la ville d'Oubari restent des obstacles à surmonter pour consolider ce processus<sup>25</sup>, même si l'adoption pour le gouvernement de Tripoli d'un plan pour les localités sinistrées laisse espérer un règlement futur de cette question. Le suivi de la mise en œuvre de l'accord est assuré par la communauté arabe Hassawna de Brak Shati, perçue comme neutre par les deux parties et qui constitue une force d'interposition à Oubari (aujourd'hui largement en retrait<sup>26</sup>).

Les deux communautés cohabitent depuis sans heurt. Si les territoires de chacun sont bel et bien distincts, et que les groupes touaregs libyens s'aventurent peu dans les fiefs Toubous (Gatrun, Murzuq), des logiques de coopération existent malgré tout entre groupes armés issus de chaque communauté. À Oubari, les deux communautés se sont réparti les checkpoints avec la facilitation de la tribu Hassawna<sup>27</sup>. Selon plusieurs sources, des discussions s'amorcent entre les deux communautés sur la sécurisation des puits de pétrole ou sur la lutte contre l'immigration clandestine<sup>28</sup>. Les deux communautés ne sont toutefois pas à l'abri d'incidents interindividuels qui occasionneraient des tensions à l'échelle communautaire. La recrudescence des actes de banditisme (notamment des enlèvements), qui n'est probablement pas sans lien avec la réduction des flux migratoires, a eu pour effet de réduire la circulation sur certaines

---

24. Entretien avec un des organisateurs du processus, septembre 2018.

25. J. Tubiana et C. Gramizzi, « Les Toubous dans la tourmente : présence et absence de l'État dans le triangle Tchad-Soudan-Libye », *Small Arms Survey*, novembre 2017.

26. R. Murray, *op. cit.*

27. Entretien avec un activiste toubou établi à Murzuq, septembre 2018.

28. Entretien avec un cadre politique toubou établi à Tripoli, septembre 2018.

routes comme celle Sebha à Gatrun jusqu'à la frontière nigérienne. À l'initiative des Toubous qui pâtissaient économiquement de cette baisse de fréquentation des routes, les deux communautés se sont donc entendues à Sebha en juillet 2018 sur la mise en place d'un protocole d'assistance mutuelle en cas d'incident sécuritaire<sup>29</sup>. Ce protocole a été pour la première fois utilisé le 18 septembre 2018 à la suite du kidnapping de Touaregs par un groupe toubou. Après une dizaine de jours de détention, les notables toubous sont parvenus à faire libérer les otages sans paiement de rançon<sup>30</sup>. Certains cherchent d'ailleurs à étendre ce dispositif à la ville d'Oubari. La solidité de l'entente entre les deux communautés a d'ailleurs été mise à rude épreuve après une altercation mortelle entre un Touareg et un Toubou survenue la nuit du 11 octobre 2018 à Oubari. Les chambres de sécurité touboue et touarègue d'Oubari, composées des sages de chaque communauté, se sont mobilisées pour prévenir avec succès tout emballement communautaire.

La question reste de savoir quel fut l'impact du processus de paix parrainé par Doha au Niger. Si le conflit a toujours été localisé au sud libyen sans jamais s'étendre au territoire nigérien, les craintes ont été réelles dans la région d'Agadez, le potentiel de contagion reposant sur les nombreux Toubous et Touaregs nigériens impliqués dans le conflit dans le sud libyen<sup>31</sup>. Les différents outils de paix à la disposition du Niger, à savoir le Comité régional de paix d'Agadez présidé par Mohamed Anako et les différentes notabilités (dont les chefs traditionnels et les chefs religieux) ont contribué à l'apaisement des tensions. La mobilisation des chefs de canton de Djado et de Dirkou, l'implication de personnalités touarègues et métissées touarègues/touboues, comme l'ancien ministre et actuel député Mano Aghali, ont donné lieu à d'importantes campagnes de sensibilisation au sein de chaque communauté, y compris d'acteurs venus de Libye<sup>32</sup>. Dans le même temps, plusieurs acteurs criminels de chaque communauté ont été arrêtés car accusés de nuire à la bonne entente. La crainte s'est plus particulièrement fait sentir lors des combats à Sebha en juillet 2015 qui ont provoqué un pic de tension à Agadez. Les Toubous sont massivement sortis de la ville de peur d'être la cible de représailles de la part des Touaregs, avant que le gouverneur d'Agadez et le Conseil régional aient entrepris une série de rencontres pour apaiser les esprits<sup>33</sup>. Un acteur ayant participé à

---

29. Entretien avec un acteur ayant participé aux négociations de ce protocole, septembre 2018.

30. *Ibid.*

31. Entretien avec un notable d'Agadez, septembre 2018.

32. Entretien avec différents acteurs ayant participé à ces médiations, septembre 2018.

33. Entretien avec un notable d'Agadez, septembre 2018.

ces discussions témoigne du fait que la majorité des acteurs présents souhaitaient initialement l'engagement d'Agadez dans le conflit<sup>34</sup>.

Cette imperméabilité de la région d'Agadez au conflit sud-libyen mériterait de plus amples travaux de recherche, mais un certain nombre de facteurs explicatifs peuvent être suggérés. Le premier est l'histoire des deux communautés au nord du Niger, marquée par des relations de solidarité et toujours régie par un pacte de non-agression conclu voilà plus d'un siècle. De ces relations ancestrales subsistent un commerce caravanier de troc entre Agadez et Bilma, et de nombreux intermariages<sup>35</sup>. Ces relations se sont même traduites par un engagement rebelle commun dans les années 1990, et plus timidement en 2007<sup>36</sup>. De fait, aucun conflit n'est survenu entre les deux communautés, excepté les affrontements entre pasteurs toubous et touaregs à Tesker (région de Zinder) en 2002 et 2003. Le second facteur est que les communautés disposent de territoires bien plus différenciés au Niger qu'en Libye, puisque le désert du Ténéré vient naturellement faire frontière entre l'Aïr, où les Toubous sont extrêmement minoritaires, et le Kawar où vivent très peu de Touaregs. C'est une différence notable avec la Libye et la cohabitation des deux communautés dans les villes d'Oubari surtout, mais aussi de Sebha. Cela a un impact en matière de commerce et de trafic. En Libye, où ils partagent en partie le même territoire, le risque de concurrence est important, comme nous l'avons vu dans le déclenchement du conflit à Oubari. Au nord du Niger, les deux communautés sont davantage interdépendantes en matière de trafic. En somme, les Touaregs ont besoin des Toubous pour acheminer les drogues en Libye, au Tchad et en Égypte, tandis que les Toubous ont besoin des premiers pour la faire venir de l'ouest (Mali). Les réseaux touaregs sont souvent partenaires des Toubous dans la revente des véhicules d'occasion ou de carburant à partir d'Agadez vers le Sud (Niamey, Mali, etc.). Ces interdépendances commerciales réduisent le risque de conflits. S'il arrive que certains groupes de trafiquants touaregs franchissent la frontière de manière clandestine, sans l'assentiment des Toubous, pour rejoindre Gatrun notamment, généralement la remise de la marchandise aux Toubous s'opère à la frontière<sup>37</sup>. Cet équilibre pourrait être remis en cause si les Toubous venaient à avoir des prétentions commerciales dans l'Aïr.

Toutefois, le discours est davantage communautariste depuis 2011. Les Toubous sont régulièrement pointés du doigt à Agadez, que ce soit pour leur indiscipline présumée au volant, qui a entraîné un certain nombre

---

34. Entretien avec ancien membre d'un groupe rebelle à Agadez, septembre 2018.

35. Entretien avec un cadre d'une ONG à Agadez, septembre 2018.

36. Les FARS, dirigées par Barka Wardougou, se sont engagées très furtivement dans la rébellion de 2007. Lire F. Deycard, *Les rébellions touarègues du Niger*, thèse, 2011.

37. Entretiens avec plusieurs acteurs économiques d'Agadez, dont un trafiquant, février 2018.

d'accidents mortels dans la ville, ou bien pour leur présumée propension à « étaler leur argent avec arrogance<sup>38</sup> ». Le fait que des Toubous enrichis se permettent de marier des femmes targuies suscite une certaine désapprobation chez les Touaregs, alors que l'accès au mariage est de plus en plus compliqué au Sahel. En 2015, la diffusion d'une vidéo montrant une jeune targuie d'Agadez se vanter d'avoir eu une relation avec un Toubou avait suscité une vague d'indignation. Plusieurs cas d'enlèvements de targuies sont également survenus entre 2013 et 2015, provoquant de vives altercations entre jeunes de chaque communauté<sup>39</sup>. Il n'est donc pas à écarter que des évènements d'ordres sociaux puissent envenimer les relations entre les deux communautés. Sur le plan sécuritaire, de nombreux incidents – notamment des accrochages entre trafiquants – sont présentés à Agadez comme impliquant les Toubous, alors que la réalité est plus complexe et que ces incidents cachent souvent des règlements de compte impliquant également des Touaregs et des Arabes. De même, l'emphase est souvent mise sur des conflits entre autochtones (Touaregs) et Toubous sur les sites d'orpillage comme Thibarakaten alors que les conflits de propriété surviennent en réalité entre et au sein même de toutes les communautés<sup>40</sup>. Les différents cadres de concertation existant (à l'instar du Comité régional de paix) servent précisément à éviter que la communautarisation des esprits ne s'installe.

---

38. Entretien avec un Touareg activiste à Agadez, janvier 2016.

39. *Ibid.*

40. *Ibid.*



# Assurer une régulation douce des équilibres dans la bande frontalière

La gouvernance de la bande frontalière, typique d'une administration indirecte de zones périphériques, repose au Niger largement sur des acteurs économiques ou politiques affiliés au pouvoir, récompensés en retour par certaines « libertés ». Ce mode de gouvernance contredit les théories qui considèrent ces espaces comme « non gouvernés<sup>41</sup> ». Ces mécanismes de régulation sont toutefois fragiles car fondés sur des relations individuelles pouvant être facilement remises en cause, tant au sein des communautés qu'au niveau de l'État central. Ils constituent donc des solutions temporaires, conjoncturelles, qui devraient être relayées sur le long terme par des réformes institutionnelles.

## L'orpaillage : dernière soupape socio-économique dans l'espace transfrontalier

Du Soudan à la Mauritanie, le Sahel fait face à un véritable boom de l'orpaillage artisanal. À la frontière nigéro-libyenne, ce boom aurifère a commencé en 2013 dans la zone de Kouri-Bougudi, dont à peu près les trois quarts du territoire se situent au Tchad et le dernier quart en Libye. Si la présence massive d'orpailleurs zaghawas sur la partie tchadienne de cette zone préoccupe ; côté libyen le site est presque exclusivement occupé par des Toubous (avec une main-d'œuvre soudanaise, ou même parfois touarègue) et contrôlé par les *katibat* touboues du sud de la Libye. Murzuq fait figure de hub logistique pour l'exploitation de cet or<sup>42</sup>. Des découvertes ont ensuite eu lieu au printemps 2014 au Djado, à proximité de la base française de Madama, et ont généré une ruée sous-régionale principalement dominée par les Soudanais (déjà expérimentés et équipés) et les Tchadiens (le Djado est frontalier avec le Tchad). Cette présence étrangère massive est rapidement devenue incontrôlable et s'est accompagnée d'une insécurité grandissante, aboutissant début 2017 à la

---

41. J. I. Herbst, *States and Power in Africa*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

42. ICG, « How Libya's Fezzan Became Europe's New Border », *Middle East and North Africa Report*, n° 179, juillet 2017.

fermeture de la mine avec un important déploiement de Forces armées nigériennes (FAN)<sup>43</sup>. Présentée comme temporaire, la fermeture s'éternise. Lors du Forum de Dirkou en avril 2018, les autorités ont pourtant promis la réouverture imminente du site<sup>44</sup>.

Les orpailleurs du Djado ont donc quitté le site aurifère, même si une exploitation clandestine de faible importance se poursuit<sup>45</sup>. La majorité des acteurs étrangers ont rejoint la Libye, le Tchad et le Soudan tandis que certains sont restés dans le département de Bilma, aux côtés de l'essentiel des Toubous qui exploitaient ce site. Les autochtones, à commencer par les Touaregs qui avaient tenté l'aventure du Djado, se sont repliés sur des sites aurifères à l'ouest de la région d'Agadez, notamment à Thibarakatene (site de Taghraba) découvert en juillet 2014, puis dans le massif de l'Air où plusieurs sites ont été découverts, notamment Amziguer près de Tabelot<sup>46</sup>. Depuis août 2018, les opérations de l'armée tchadienne contre le Conseil de commandement militaire pour le salut de la république (CCMSR<sup>47</sup>), accompagnées d'opérations contre des groupes d'orpailleurs dans la zone Kouri Bougoudi, ont poussé une partie de ces orpailleurs à se réfugier dans les sites d'orpaillage de Tabelot<sup>48</sup> où opèrent également des étrangers dont des Soudanais. La propriété des puits aurifères à Thibarakaten et Amzigher reste toutefois la chasse gardée de notabilités touarègues, mais aussi arabes et, dans une moindre mesure, touboues. Nombre d'entre eux sont d'anciens rebelles, des élus ou des acteurs économiques (dont des trafiquants), contexte particulièrement sensible à gérer pour les autorités nigériennes<sup>49</sup> car il s'agit du seul secteur dynamique dans un contexte économique déprimé : licenciements économiques d'Orano (ex-Areva) ; fermeture de la Société des mines d'Azelik (Somina) ; réduction des flux commerciaux transfrontaliers depuis 2012 ; mise au chômage de plusieurs milliers d'acteurs de l'économie migratoire ; et réorientation partielle des flux de trafics.

C'est la raison pour laquelle, en dépit des menaces proférées en 2016 par l'État du Niger, il n'a en réalité jamais été question de fermer ces deux sites qui absorbent les frustrations croissantes de la population d'Agadez. En lieu et place, l'exploitation artisanale des puits a été formalisée par le ministère des Mines avec des permis de petite carrière octroyés

---

43. M. Pellerin, « Beyond the 'Wild West': The Gold Rush in Northern Niger », *Briefing Paper*, Small Arms, juin 2017.

44. Entretien avec un participant au Forum, septembre 2018.

45. Entretien avec un acteur toubou nigérien, septembre 2018.

46. E. Grégoire et L. Gagnol, « Ruées vers l'or au Sahara : l'orpaillage dans le désert du Ténéré et le massif de l'Air (Niger) », *ÉchoGéo*, 2017.

47. J. Tubiana et C. Gramizzi, « Les Toubous dans la tourmente », *op. cit.*

48. Entretien avec un Toubou tchadien, septembre 2018.

49. M. Pellerin, « Beyond the 'Wild West': The Gold Rush in Northern Niger », *op. cit.*

progressivement aux exploitants les plus influents<sup>50</sup>. Plus de 70 opérateurs seraient déjà bénéficiaires de ces permis, ainsi régularisés dans leur droit d'exploiter les sous-sols sahariens<sup>51</sup>. Il demeure toutefois des résistances aux obligations du cadre réglementaire : commercialisation de l'or qui est sujette à l'octroi d'autorisations ; interdiction de l'usage des dynamites ; paiement des taxes<sup>52</sup>. La présence de compagnies industrielles (canadienne et indienne) déjà détentrices de permis empiétant sur le site de Tagharaba préoccupe également, bien que des arrangements aient été manifestement trouvés pour faciliter la cohabitation entre elles et les orpailleurs.

Les zones d'orpaillage sont au cœur de l'arsenal de maintien de la paix de l'État nigérien déjà mentionné. Les propriétaires de puits sont ou deviennent des notabilités approchées par les autorités, et qui assurent un maillage étroit de collecte de renseignements dans une zone historiquement connue pour être fréquentée par les groupes narcotrafiquants et djihadistes<sup>53</sup>. En lieu et place des ministères dont les représentations sont à 600 kilomètres de là, dans la ville d'Agadez, ces mêmes acteurs assurent un semblant de régulation sur place. À Thibarakatene, un comité de gestion des sites d'orpaillage existe depuis 2015 et est présidé par Saley Ibrahim (dit Boss), de loin le plus important opérateur du site<sup>54</sup>. Il est actif dans les médiations entre orpailleurs. Un différend avec des exploitants informels de puits sur son permis a été rapidement tranché en 2017 pour que ces derniers poursuivent leur exploitation en échange du versement d'un pourcentage<sup>55</sup>. D'autres acteurs agissent également comme médiateurs. Fin 2017, un important opérateur économique arabe de la région de Tahoua ayant obtenu un permis de petite carrière a souhaité expulser les occupants de son site, ce qui a provoqué de sérieuses tensions. Après l'arrestation de plusieurs protagonistes, une médiation a été mise sur pied par un notable touareg, ce qui a permis la signature d'un accord sur les conditions d'exploitation par les occupants<sup>56</sup>. Parallèlement à cet outil de gouvernance communautaire, l'État compte sur la présence de 300 éléments des FDS aux abords du site pour intervenir en cas de différend armé et pour dissuader d'éventuels coupeurs de route en assurant des escortes des groupes d'orpailleurs<sup>57</sup>.

---

50. *Ibid.*

51. Entretien avec un acteur touareg impliqué dans les activités aurifères, septembre 2018.

52. Entretien avec un membre du Conseil Régional d'Agadez, septembre 2018.

53. Entretien avec un ministre nigérien, juin 2017.

54. M. Pellerin, « Beyond the 'Wild West': The Gold Rush in Northern Niger », *op. cit.*

55. Entretien avec un acteur de l'orpaillage à Agadez, août 2018.

56. Entretien avec un cadre d'une ONG à Agadez, septembre 2018.

57. M. Pellerin, « Beyond the 'Wild West': The Gold Rush in Northern Niger », *op. cit.*

## La criminalisation du transport de migrants et ses conséquences

La loi criminalisant le transport de migrants constitue une révolution dans un État où le transport de migrants faisait vivre autant les FDS que les communautés<sup>58</sup>, mais faisait aussi partie des solutions de réinsertion socio-économique pensées à la fin du processus de DDR en 2000. Les éléments des ex-mouvements rebelles pouvaient ainsi utiliser à d'autres fins leurs véhicules et étaient encouragés à le faire par des facilités administratives et douanières<sup>59</sup>.

Trois ans après les engagements pris au sommet de La Valette, les autorités nigériennes ont produit des résultats statistiques qui ont satisfait l'ensemble de la communauté internationale<sup>60</sup>. Cependant, aucune solution durable n'a été trouvée, et les flux ne sont que très partiellement recensés. De l'aveu d'un agent d'une agence internationale à Niamey, « on ne sait pas qui passe jusqu'en Libye, tout simplement parce qu'on ne maîtrise pas du tout ceux qui transitent par les routes clandestines<sup>61</sup> ». L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) produit des statistiques à partir des seuls postes de contrôle qu'elle a mis en place au nord du Niger, sans maîtriser les flux qui les contournent. Un chef de réseau de la migration, qui a cessé son activité en 2017, soutient sans ambages : « le business a repris, mais cette fois on ne fait plus du tout confiance à ceux qui nous feront des promesses et on sera totalement invisibles<sup>62</sup> ». Les chiffres officiels de l'OIM confirment même que la route nigérienne demeure privilégiée, puisque 52 % des migrants qui rejoignent la Libye arrivent du Niger<sup>63</sup>. Les modes opératoires se sont adaptés à ce nouveau contexte. Certains réseaux profitent de la circulation d'orpailleurs entre Agadez et les différents sites aurifères de l'Air et de Thibarakaten pour y mêler des migrants, ensuite transportés jusqu'en Libye. De même, certains migrants sont enregistrés par les compagnies de transport comme Nigériens pour se rendre légalement en Libye<sup>64</sup>. Les réseaux plus organisés et disposant de moyens plus importants (maintenant équipés de modèles Hilux Tundra)

---

58. J. Brachet, « Manufacturing Smugglers: From Irregular to Clandestine Mobility in the Sahara », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, février 2018 ; P. Tinti, « A Dangerous Immigration Crackdown in West Africa », *The Atlantic*, février 2018.

59. Entretien avec Mohamed Ewanghaye, cadre de la HACP, septembre 2018.

60. A. Y. Barma, « Migration illégale : le Niger assure le job, selon l'OIM », *La Tribune Afrique*, 17 octobre 2017.

61. Entretien avec un cadre d'une organisation onusienne à Niamey, août 2018.

62. Entretien avec un ancien passeur, septembre 2018.

63. OIM, *Libya's Migrant Report*, juillet-août 2018.

64. Entretiens avec des acteurs et observateurs du phénomène migratoire, août et septembre 2018.

poursuivent leurs activités en toute clandestinité. Non seulement cela augmente le prix du transport de migrants qui a quintuplé depuis 2016, mais cela rapproche mécaniquement les acteurs de la migration et les trafiquants. Plusieurs acteurs du narcotrafic ont récemment investi dans cette activité du fait de sa rentabilité nouvelle<sup>65</sup>. L'un des acteurs interrogés reconnaît mélanger désormais dans le même convoi migrants et cargaisons de Tramadol<sup>66</sup>. Cette tendance induit un risque accru pour les migrants, et l'on observe un nombre croissant de migrants abandonnés dans le désert<sup>67</sup>.

Si les flux de migration semblent repartir à la hausse, cela tient à la lenteur et l'inadéquation des réponses apportées par les partenaires internationaux. Comme le souligne Andrew Lebovich dans un récent rapport sur les politiques européennes au Sahel, celles-ci restent fragmentées et échouent à articuler sécurité et développement<sup>68</sup>. Sur la question migratoire, les seules réponses visibles sur le terrain sont d'ordre sécuritaire avec l'arrestation de 282 acteurs de la migration et la saisie de près de 350 véhicules<sup>69</sup>. L'absence de sensibilisation préalable à l'application de la loi est déplorée par l'ensemble des acteurs locaux à Agadez. *A contrario*, si le Projet améliorer la gestion des défis migratoires (PROGEM), mis en œuvre par la Coopération technique allemande (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit – GIZ), soutient les collectivités territoriales de la région pour améliorer la cohésion sociale et l'accès aux services de base perturbés par l'afflux de migrants, un seul projet de reconversion des acteurs de la migration a été mis en œuvre à ce jour. Or, sa seule phase pilote récemment clôturée suscite des critiques. La première est que le Plan d'actions à impact économique rapide à Agadez (PAIERA), financé par l'Union européenne et mis en œuvre par la HACP avec des organisations non gouvernementales (ONG) partenaires (Karkara et CISP), ne cible pas les propriétaires de véhicules ou de foyers qui représentent à Agadez les acteurs importants de ces filières. Selon le recensement réalisé par les communes et le Conseil régional, sur les 6 565 acteurs de la migration identifiés, 1 255 sont propriétaires de véhicules et 151 propriétaires de foyers<sup>70</sup>. De même, cette phase pilote du projet n'a couvert que 8 % des dossiers reçus, tandis que

---

65. Entretien avec un membre du Conseil régional de paix d'Agadez, septembre 2018.

66. Entretiens avec un trafiquant, février et septembre 2018.

67. Les premiers mois de 2018 laissent craindre une nouvelle augmentation. J. Tubiana, C. Warin et G. M. Saeneen, « Multilateral Damage: The Impact of EU Migration Policies on Central Saharan Routes », Clingendael, 6 septembre 2018.

68. A. Lebovich, « Halting Ambition: EU Migration and Security Policy in the Sahel », ECFR, septembre 2018.

69. Données du mois d'avril 2018. Entretien avec un responsable des FDS à Niamey, septembre 2018.

70. Noms local des lieux d'hébergement des migrants. On parle également de « ghettos ».

80 % des acteurs recensés comme acteurs de la migration (soit 4 747 personnes) n'ont pas formulé de demande. Quant aux dossiers sélectionnés, certains estiment que des bénéficiaires n'auraient « rien à voir » avec les réseaux de passeurs, mais jouiraient de relations politiques ou familiales leur ayant permis d'être retenus<sup>71</sup>. La seconde phase du projet reste en attente de validation. Pendant ce temps, la pression économique s'accroît à Agadez avec l'arrivée d'environ 2 000 Soudanais venus majoritairement du sud libyen<sup>72</sup>, attirés par les promesses de protection adressées (involontairement) par le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR). Les agences internationales redoutent que cela n'incite d'autres communautés de migrants, bloquées en Libye, à revenir à leur tour à Agadez, créant une situation humanitaire d'extrême urgence<sup>73</sup>.

## Trafics démocratisés et concurrences nouvelles

Les trafics au Sahel sont en augmentation constante depuis le milieu des années 2000 en raison d'une croissance tendancielle de la production internationale et régionale des drogues et de la relative mollesse des États dans la lutte contre ce phénomène. Cela a eu pour effet de démocratiser l'accès aux trafics, avec de nouveaux réseaux qui rentrent en compétition, parfois de manière très violente.

Dans le sud de la Libye, cette démocratisation des réseaux trafiquants est particulièrement observable. Au sein de la communauté touboue, on observe une certaine atomisation tribale favorisée par une organisation sociale lâche, le *derde* (appelé parfois sultan) n'exerçant qu'une fonction symbolique. Cela laisse *de facto* aux acteurs de la communauté une grande liberté d'affiliation<sup>74</sup>. Ce manque de contrôle des autorités traditionnelles est renforcé par l'émergence de nouveaux acteurs dont l'influence repose sur leur ascension commerciale ou politique. L'apparition régulière de nouveaux chefs de groupes armés toubous au sud de la Libye l'illustre avec force. Le cas de Bokori Souguimi peut par exemple être mentionné. Beau-fils de Barka Wardougou, il assure actuellement la sécurité du puits pétrolier d'El Fil, pour le compte du Gouvernement d'accord national (GNA) et de la National Oil Company (NOC). Bien qu'entretenant des relations avec les autres *katibat* touboues, il est aujourd'hui pleinement

71. Entretiens avec plusieurs acteurs politiques et associatifs d'Agadez, août et septembre 2018.

72. Entretien avec un cadre d'une organisation onusienne à Niamey, septembre 2018.

73. Entretiens avec plusieurs cadres d'organisations onusiennes à Niamey, août et septembre 2018.

74. Entretien avec un notable toubou, septembre 2018. Voir aussi Tubiana, 2018.

autonome<sup>75</sup>. Côté touareg, l'affaiblissement progressif de la communauté depuis 2011, et plus encore après le conflit les ayant opposés aux Toubous en 2015, a progressivement dilué l'influence des *katibat* touarègues. Il ne reste aujourd'hui que la *katiba* Tende, tandis que les *katiba Tenere* et *Ansar Al Haqq* n'ont plus de présence effective sur le terrain. Leurs éléments demeurent actifs à titre individuel, engagés des activités trafiquantes au sein de petits groupes ou rattachés à des *katibat* dirigées par des Arabes ou des Toubous<sup>76</sup>.

Cette démocratisation des groupes armés trafiquants s'est tout autant renforcée au Niger. Si elle a peu généré de dynamiques conflictuelles importantes jusqu'en 2017, la mort de Cherif Ould Ghabidine ouvre une période marquée de fortes rivalités entre ces réseaux. Arabe originaire de Tassara (région de Tahoua) mais évoluant à Agadez, l'important réseau de narcotrafic qu'il chapeautait au Niger était à la fois suffisamment inclusif et dominant pour éviter que des réseaux concurrents puissent se développer. Sa mort soudaine lors d'un meeting du PNDS en février 2017 a ouvert non seulement une guerre de succession qui n'est pas encore terminée, mais a surtout aiguisé l'appétit de nouveaux acteurs qui opèrent de manière autonome ou bien qui aspirent, au nom de la communauté touarègue par exemple, à prendre la suite des Arabes à la tête du principal réseau de narcotrafic<sup>77</sup>. La guerre de succession larvée qui a donné lieu à plusieurs règlements de compte au sein même de la communauté arabe, entre acteurs rivaux originaires de Tassara, voit également s'affronter des réseaux dirigés par des Arabes et des Touaregs. Ainsi, la dénonciation qui a donné lieu à l'arrestation de Ahmoudou Bady, beau-fils de Elhadji Gamou et acteur important du narcotrafic à Agadez depuis avril 2017, serait liée à la rivalité que son réseau entretenait avec d'autres aspirants successeurs de Cherif Ould Ghabidine<sup>78</sup>.

Toutefois, il est peu probable que ces rivalités débouchent sur des conflits communautaires. L'appartenance communautaire des membres des réseaux de trafics au nord du Niger est en effet bien moins homogène qu'au sud de la Libye ou au nord du Mali. En outre, les accrochages et rivalités surviennent tout autant au sein d'une même communauté, comme l'illustre l'accrochage survenu entre groupes touaregs à l'occasion de l'interception d'un convoi de drogue en mai 2017<sup>79</sup>. Le risque de voir un banal incident de sécurité entraîner des représailles n'est toutefois pas complètement nul en raison de la communautarisation des esprits dans la

---

75. Entretiens avec plusieurs acteurs toubous tchadiens et libyens, septembre 2018.

76. Entretien avec un acteur associatif à Sebha, septembre 2018.

77. Entretien avec plusieurs acteurs touaregs d'Agadez, 2017-2018.

78. Entretien avec plusieurs acteurs touaregs d'Agadez, juin-septembre 2018.

79. Entretiens avec plusieurs trafiquants et notables d'Agadez, août 2017-septembre 2018.

région de Agadez. Jusqu'ici les conflits armés entre trafiquants ont toujours été réglés par l'intervention de médiateurs issus ou non de l'univers du narcotrafic. En août, 2018 une figure importante des trafics à Kidal s'est rendue dans l'Aïr pour tenter une médiation entre les réseaux entrés en conflit après l'arrestation d'Ahmoudou Bady. Ce même Ahmoudou Bady avait d'ailleurs lui-même également opéré une médiation entre groupes trafiquants et d'interception à son arrivée à Agadez en mai 2017<sup>80</sup>.

---

80. *Ibid.*



# Quelle gouvernance de la sécurité transfrontalière ?

## Les Européens en quête d'une solution méhariste

La sécurisation du Sahara a toujours été opérée par ou avec les communautés nomades qui y résident, perçues dès le temps colonial comme plus aptes car plus accoutumées à un terrain difficile. Elles épaulaient alors, en tant que goumiers et auxiliaires, les unités méharistes coloniales<sup>81</sup>. Après les indépendances et surtout à partir des premières intégrations d'ex-combattants en 1995 au Niger, cette mission de sécurisation fut largement confiée à la Garde nationale aux côtés des FAN. En Libye, le contrôle du Fezzan, au temps de Kadhafi, largement assuré par quatre principales unités formées à partir de combattants touaregs d'origine malienne et nigérienne, mais aussi arabes libyens. Les Toubous, quant à eux, n'étaient que très marginalement représentés au sein d'une de ces quatre unités<sup>82</sup>. Comme le résumait Frédéric Wehrey, « border control in the south, even under Qaddafi, was always patchy, with the late dictator devolving oversight of lucrative smuggling routes to tribes to secure their loyalty<sup>83</sup> ». Depuis 2011, différentes initiatives d'externalisation de la sécurisation du Sahel auprès d'acteurs locaux armés ont été envisagées sur impulsion de forces extérieures, qu'elles soient étrangères ou originaires du nord du pays pour la Libye.

La première initiative fut celle initiée par l'ancien ambassadeur de France au Niger, Denis Vène, qui, avec un groupe de sénateurs français, a convié au Sénat en mai 2013 un grand nombre d'acteurs nomades (toubous, touaregs et arabes) du Tchad, de la Libye, du Niger, du Mali et de l'Algérie. Parmi les membres des délégations figuraient un certain nombre d'acteurs armés, ex-membres de groupes rebelles, trafiquants ou parrains

---

81. C. Grémont, « Touaregs et Arabes dans les forces armées coloniales et maliennes : une histoire en trompe-l'œil », *Notes de l'Ifri*, Ifri, 2010.

82. W. Lacher, « Libya's Fractious South and Regional Instability », *SANA Dispatch*, Small Arms Survey, février 2014.

83. [« Le contrôle des frontières dans le Sud, même sous Kadhafi, a toujours été parcellaire, le défunt dictateur ayant toujours délégué la supervision des routes de contrebande à des tribus afin de s'assurer de leur loyauté. »] in F. Wehrey, « Insecurity and Governance Challenges in Southern Libya », *op. cit.*

de réseaux de trafics. Selon un des membres, nombre des acteurs invités escomptaient que ces rencontres n'aboutissent pas à des dispositifs opérationnels de sécurisation de zones sahariennes. L'initiative sera stoppée fin 2013, à la demande des plus hautes autorités françaises selon plusieurs sources.

Presque concomitamment, le Niger a expérimenté un mécanisme de gestion délégué de la frontière avec Barka Wardougou, principale figure toubou au sud libyen jusqu'à sa mort en 2016. L'objet de ce mécanisme inauguré en août 2013 était la mise en place d'une commission dirigée par Barka Wardougou avec deux autres chefs de katibat, l'un arabe et l'autre touareg du sud libyen. Toutefois, le 3 septembre, un violent accrochage lié au passage d'un convoi de drogue a conduit à l'enlèvement par des trafiquants toubous de plusieurs véhicules appartenant aux FAN. Si Barka Wardougou est parvenu à restituer au moins un véhicule peu de temps après, cet incident aurait eu raison de ce mécanisme, même si Barka Wardougou est resté en contact avec les autorités nigériennes jusqu'à sa mort.

De 2014 jusqu'en 2016, la gouvernance de la frontière nigéro-libyenne n'avait pas fait l'objet de tentatives similaires. La présence de Barkhane à Madama depuis 2014 y joue pour beaucoup, la surveillance de cette frontière étant de fait déléguée aux forces armées françaises. Sauf que le mandat de Barkhane se limite à la seule lutte antiterroriste en dépit de quelques saisies de drogue et de carburant – soit involontaires, soit jugées de nature à soutenir des groupes terroristes – le long de la frontière algérienne jusqu'à la passe de Salvador. Aujourd'hui, si Barkhane dispose de contacts dans les principales *katibat* touboues du sud de la Libye, ce n'est – pour l'instant – que dans cette seule perspective antiterroriste.

En parallèle de cet agenda antiterroriste dans lequel les Toubous ont su habilement se positionner auprès de Barkhane, la lutte contre la migration dite irrégulière crée une autre rente internationale et mène à des formes externalisées de sécurité frontalière. Si, selon Jérôme Tubiana, la *katiba* Shuhada Um-el-Araneb avait déjà reçu en 2012 et 2013 des fonds du gouvernement d'Ali Zeidan pour intercepter des migrants<sup>84</sup>, les choses s'intensifient à partir de 2016. Les Italiens ont multiplié les contacts et les promesses de soutien à plusieurs chefs de katibat dans le sud-libyen, sans résultat. Ce fut le cas avec Barka Wardougou en 2016<sup>85</sup>, et plus récemment avec son successeur, Rejeb Wardougou dit « Abbay<sup>86</sup> ». La plupart de ces approches ont été faites par l'ancien ministre de l'Intérieur italien, Marco

---

84. J. Tubiana et C. Gramizzi, « Les Toubous dans la tourmente », *op. cit.*

85. *Ibid.*

86. Entretien avec ex-combattant toubou au sud de la Libye, septembre 2018.

Minniti<sup>87</sup>. Les contacts pris n'engagent pas nécessairement son successeur nommé le 29 avril 2018, Matteo Salvini, même si celui-ci poursuit une politique semblable. De surcroît, le fait que l'Italie s'appuie sur le GNA pour agir en Libye peut limiter sa faculté à agir. En effet, la présence du GNA dans le sud libyen est pour l'instant extrêmement limitée<sup>88</sup>. Cet activisme italien a également suscité des vocations, comme celle de Barka Sedimi, qui a créé en août 2017 la *katiba* Suqur Sahara. Il s'est érigé en gardien de la frontière nigéro-libyenne en saisissant plusieurs véhicules appartenant à des commerçants avant que son initiative unilatérale ne soit rejetée par la plupart des *katibat* touboues, notamment à Gatrun. Après avoir publiquement fait savoir qu'il était mandaté par le président Deby dans un enregistrement audio Whatsapp, son groupe a été attaqué en septembre 2018 et largement désarmé par un groupe rebelle tchadien dans le sud de la Libye.

Côté touareg, on veut également être incontournable dans la sécurisation de l'Air. En avril 2017, Ibrahim Alambo, ex-combattant du MNJ et frère de Aghaly Alambo, a dans un enregistrement audio authentifié fait état de sa disponibilité pour assurer une mission de sécurisation au nord du Niger face aux étrangers qui seraient à l'origine de l'insécurité dans la zone. Cette offre est restée sans réponse. Officieusement, certains estiment qu'Amoumoune Kalakouwa joue d'ores et déjà pareil rôle au nord du Niger, avec un titre officiel de conseiller du Premier ministre. Ces dynamiques sont synchrones avec les aspirations d'anciens signataires des accords de paix de 1995 de reformer les Unités sahariennes de sécurité (USS), censées intégrer des éléments issus de toutes les communautés nomades. Lors de la réunion du Comité de paix de la région d'Agadez en août 2016, le rétablissement des USS a été réclamé comme solution face à la recrudescence d'actes de banditisme et aux trafics de drogue à Agadez.

Au sud-ouest de la Libye, les Touaregs demeurent relativement actifs à travers la *katiba* Tende et surtout la brigade 411 en charge des frontières qui opère à Oubari, Tahala, Laghwenat et à Ghat. Ils pourraient bénéficier à leur tour de l'intérêt de l'Italie qui semble avoir reporté ses ambitions dans cet espace. En juillet 2018, l'Italie a réactivé un accord bilatéral conclu au temps de Kadhafi leur permettant d'envisager une présence militaire dans le Sud, ce qui fait écho aux rumeurs insistantes mentionnant la possibilité d'installer une base à Ghat. Si la diplomatie italienne a précisé que leurs actions à Ghat s'inscrivent dans le cadre du programme européen « Soutien à la gestion intégrée des frontières et des migrations en Libye »,

---

87. « Italie : Marco Minniti, l'ancien maître espion et les migrants », *Le Point*, 2 février 2018.

88. Entretien avec un chercheur spécialiste de la Libye, septembre 2018.

les rumeurs continuent de bruiser quant à une présence militaire future des Italiens dans cet espace frontalier de l'Algérie. Dans le même temps, l'installation d'une base militaire italienne côté nigérien de la frontière, à Madama, a été entérinée. Son mandat semble large, de même que sa zone de couverture.

Enfin, des interrogations demeurent au sujet de la relative liberté accordée à un groupe armé qui circule dans le Kawar depuis fin 2015. Composé majoritairement de Zaghawas tchadiens, mais aussi de Toubous et de Touaregs nigériens, ce groupe dirigé par un général tchadien déserteur, anciennement basé à Wour, suscite une vive opposition de la communauté touarègue d'Agadez. Le Conseil régional a réclamé officiellement à l'armée nigérienne de chasser le groupe avant que les communautés ne le fassent par leurs propres moyens. Ce groupe, qui a pour singularité de ne jamais cibler de civils<sup>89</sup>, serait spécialisé dans l'interception de cargaisons de drogue, ce qui peut expliquer en partie le rejet qu'il suscite chez certains notables touaregs d'Agadez. Une opération des FAN menée en juin près du puits de l'arbre de Ténéré s'est soldée par un échec, le convoi nigérien ayant été l'objet d'une embuscade tendue peut-être par un autre groupe que celui originellement visé. En effet, la plus grande opacité entoure la présence de ces éléments armés qui seraient en réalité organisés en différents groupes ne relevant pas du général tchadien. Si aucune preuve n'existe, d'aucuns estiment que ce groupe bénéficie de protections pour jouir d'une telle résilience, un tel groupe mobile pouvant offrir des avantages indéniables aux États de la sous-région et aux internationaux en termes de renseignement ou d'occupation de l'espace face à d'éventuels groupes jugés « hostiles », rebelles ou djihadistes.

## Définir un modèle de gouvernance de la sécurité

Ces formes externalisées de sécurisation des zones frontalières ne peuvent être durables que si elles s'inscrivent dans un cadre institutionnel d'une part, sans quoi elles risquent de ne pas résister aux changements d'hommes. Elles doivent d'autre part être inclusives sur le plan communautaire pour ne pas engendrer de tensions dans un contexte général de rivalités tribales, singulièrement au sud de la Libye. Pourtant, tant dans le sud de la Libye qu'au Niger, où les initiatives ont jusqu'ici été largement basées sur des logiques individuelles et court-termistes, rien ne laisse présager pareille évolution.

---

89. Le groupe a été par exemple accusé d'avoir dérobé 11 véhicules à des civils. En réalité, le groupe a siphonné l'essence desdits véhicules avant de les abandonner.

En Libye, le caractère tricéphale du pouvoir d'une part, et les alliances tissées par chacun avec des puissances étrangères différentes<sup>90</sup>, rend extrêmement compliqué, voire impossible, l'émergence d'un tel modèle de gouvernance de la sécurité dans le sud-libyen. Le Fezzan fait l'objet de récupération de la part des différents pouvoirs au nord de la Libye. L'influence de *Fajr Libya* et de Zintan a déjà été mentionnée comme centrale dans le déclenchement des conflits Toubou-Touaregs à Oubari et Sebha entre 2014 et 2016. Lors des derniers combats survenus à Sebha entre Awlad Sleiman et Toubous au printemps 2018, l'influence de pouvoirs rivaux du nord a également pesé. L'appartenance de la 6<sup>e</sup> brigade composée d'Arabes Awlad Sleiman, dans un premier temps au GNA, puis à la Libyan National Army (LNA), a indéniablement alimenté la dynamique conflictuelle avec les Toubous, même si le maréchal Haftar a pris soin de rester à distance de la 6<sup>e</sup> brigade pour ne pas s'aliéner la communauté touboue, essentielle pour tout projet de sécurisation du sud libyen. Le projet de Haftar de sécuriser le Sud risque à nouveau de peser sur les équilibres locaux. En août 2018, il a nommé Wanis Bukhamada, commandant de la force Saiqa, pour diriger la *South Operation Room* de la LNA, même si pour l'instant il demeure privé des moyens originellement promis pour sa mission, et reste basé à Jufrah. Il paraît affaibli pour honorer le mandat qui lui est confié à savoir « chasser les groupes terroristes et criminels, les mercenaires étrangers, et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée<sup>91</sup> ». En complément, le maréchal Haftar active ses relais pour étendre son influence, notamment le colonel Ali Chida, acteur toubou essentiel aux ambitions de la LNA dans le sud libyen. En 2017, ce dernier avait été envoyé à Sebha pour tenter – en vain – de gagner le soutien des Toubous<sup>92</sup>. Un émissaire du maréchal Haftar aurait récemment rencontré le puissant chef de *katiba* Cherfedine Barkaï en vue de s'appuyer sur lui pour asseoir son influence dans le Sud, l'affiliation à la LNA pouvant permettre d'aspirer nombre de combattants toubous désireux de jouir d'un salaire. Cela ne se fera toutefois pas sans résistance au sein de la communauté, certes divisée, mais de plus en plus méfiante à l'égard du maréchal Haftar. Outre le conflit à Sebha, la guerre à Koufrah opposant ces dernières années la *katiba* madkahli Subul al-Salam, affiliée à la LNA et composée d'Arabes Zwaya, aux groupes toubous libyens et tchadiens, constitue un motif de tension permanent entre ces derniers et la

90. K. Mezran et A. Varvelli, « Foreign Actors in Libya's Crisis », Atlantic Council et ISPI, novembre 2017.

91. « Marshal Haftar Forms an Operations Room for the South Headed by General Bukhamada », *The Libyan Adress*, 10 septembre 2018.

92. Entretien avec un notable toubou libyen, septembre 2018.

LNA<sup>93</sup>. Il conviendra enfin d'observer avec attention la réaction des autres forces du Nord, notamment Misrata et Zintan, à cette offensive du Maréchal Haftar dans le Sud du pays. Cette dernière pourrait en effet à nouveau impliquer les groupes armés et les communautés du Sud dans une guerre entre forces rivales du nord du pays.

La seule possibilité de construire un modèle de gouvernance durable et inclusif est de le faire à l'échelle du Fezzan en impliquant les autorités formelles et traditionnelles, sur le modèle du protocole d'assistance déjà mentionné à Sebha. La question est de savoir jusqu'à quel point les communautés dans le sud libyen peuvent rester imperméables aux influences extérieures, notamment venues du Nord. D'un côté, il existe une méfiance constante des communautés touarègues et touboues vis-à-vis des autorités du Nord. Lors des négociations de paix à Oubari en 2015, il fut d'ailleurs décidé qu'elles devaient rester à distance des récupérations par les pouvoirs du Nord, et au contraire s'unir pour défendre les intérêts communs qui leur sont propres, à commencer par l'accès à la citoyenneté qui procure d'indéniables avantages ; le premier d'entre eux étant l'obtention du *raqam watani* (numéro matricule citoyen) qui permet d'accéder à l'intégration dans l'armée<sup>94</sup>. D'un autre côté, le fait précisément que peu d'éléments touaregs et surtout toubous soient intégrés dans l'armée les expose, dans une logique d'impératif économique, à accepter de travailler pour des milices dans le reste du pays. Leur engagement n'est donc que très peu politique et essentiellement financier. Il en est de même de certaines brigades du sud libyen qui ne se rallient à la LNA que dans l'espoir de jouir d'un complément de salaire, comme la brigade Tende. Pour autant, cette brigade ne reçoit aucun soutien matériel de la LNA au-delà du versement de salaires complémentaires à ceux versé par le ministère de la Défense aux militaires depuis Tripoli. Certaines dynamiques de recrutement peuvent toutefois suivre des tendances politiques. On note par exemple une plus grande présence de combattants touaregs dans certaines brigades misratiées, comme la brigade 301 qui emploie plusieurs centaines de Touaregs<sup>95</sup>. De même, la brigade 411, dirigée par un Amazigh, emploie un grand nombre de Touaregs dans le Sud. Les alliances restent extrêmement volatiles, et elles le sont d'autant plus avec les groupes étrangers, tchadiens et soudanais qui œuvrent comme mercenaires au profit de tous les acteurs ou presque. Lors de l'assaut mené contre le fort de Sebha en mai 2018 comme lors de l'offensive menée par Ibrahim Jadhraan dans l'arc pétrolier en juin 2018,

93. A. McGregor, « Salafists, Mercenaries and Body Snatchers: The War for Libya's South », Jamestown Foundation, 6 avril 2018.

94. Entretien avec un participant au processus de Doha, septembre 2018.

95. Entretien avec un Touareg ayant combattu en Libye, septembre 2018.

des combattants tchadiens liés aux mouvements rebelles ont été mobilisés<sup>96</sup>. Toutefois, les forces de Misrata et celles du maréchal Haftar, qui aujourd'hui appelle à « chasser les mercenaires », y ont eu tout autant recours<sup>97</sup>. Cette logique de recrutement à bas coût de miliciens locaux ou de mercenaires étrangers expose donc le sud à des récupérations par les pouvoirs du Nord.

Au Niger, les autorités semblent hésiter entre deux politiques de gouvernance de la sécurité, pas nécessairement antinomiques à première vue. Officiellement, aucune milice n'est tolérée au Niger et toute détention d'armes sans permis est sanctionnée. Actuellement, les efforts au nord du Niger se concentrent sur le renforcement de la présence de l'État et des FDS pour le contrôle de la frontière libyenne. L'engagement du Niger dans la lutte contre l'immigration irrégulière lui permet de profiter d'un soutien accru des partenaires internationaux. Trois actions majeures ont été réalisées à ce stade : la réhabilitation de la piste d'atterrissage de l'aéroport de Dirkou et la création d'une caserne des FAN et d'un poste de douanes à Madama, laquelle installation a été reportée du fait de la réticence de certains élus de Bilma qui craignent de voir leurs intérêts commerciaux transfrontaliers menacés<sup>98</sup>. D'autres infrastructures de cette nature sont prévues ultérieurement à Dirkou et Iferouane. Les autorités réfléchissent également à la création d'unités spéciales chargées de lutter contre l'immigration clandestine, et qui pourraient bénéficier d'un appui *via* le projet GAR-SI<sup>99</sup> (Groupes d'action rapides–Surveillance et intervention au Sahel), financé par le Fonds fiduciaire européen (FFU). L'arrivée annoncée des forces militaires italiennes, avec pour mandat d'épauler les FDS dans la lutte contre les filières d'immigration irrégulières, promet également un appui supplémentaire en addition de l'appui matériel apporté par EUCAP Sahel Niger<sup>100</sup> depuis 2016.

Dans le même temps, on observe une tentation constante de déléguer la sécurité à des acteurs locaux. Officiellement, cela se traduit dans la zone de Bankilare (ouest du pays) par un projet pilote de « police de proximité », le projet REGARDS (Risques de déstabilisation sociale et sécuritaire), financé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), en partenariat avec le HCR. Ce projet prévoit la

---

96. Entretien avec plusieurs acteurs appartenant à des groupes armés dans le sud libyen, septembre 2018.

97. Rapport final du Groupe d'experts en application du paragraphe 13 de la résolution 2278 (2016), 1<sup>er</sup> juin 2017.

98. Entretien avec un coopérant international au Niger, septembre 2018.

99. Fiche d'action multi-pays, Groupes d'action rapides–Surveillance et intervention au Sahel, [www.ec.europa.eu](http://www.ec.europa.eu).

100. EUCAP Sahel Niger, plus d'informations sur : [www.eeas.europa.eu](http://www.eeas.europa.eu).

formation de groupes d'action pour la prévention sécuritaire et des comités d'auto-défense. À Agadez, la création des polices municipales au sein des communes après la dernière rébellion s'inscrit dans un cadre similaire. Dans les zones d'orpaillage à Agadez comme ailleurs (Tillabéri), les comités de vigilance se multiplient. Nous avons vu que l'architecture de paix nigérienne reposait en partie sur des acteurs armés dans la bande nord du pays. La question reste de savoir si le Niger acceptera de formaliser la coordination sécuritaire avec des acteurs nomades, comme cela fut brièvement tenté avec Barka Wardougou. Cela pose notamment la question de la mise sur pieds des USS, une question qui rencontre la réticence des FAN<sup>101</sup>, ou bien encore de brigades sahariennes de protection touristiques comme certains le réclament<sup>102</sup>. Ces deux approches nigériennes, à savoir le renforcement de la présence étatique de plus en plus soutenue par des armées étrangères d'une part, et une sécurité à base communautaire d'autre part, pourraient devenir de plus en plus contradictoires.

---

101. Entretien avec un ancien combattant touareg, juillet 2018.

102. Entretiens avec plusieurs acteurs politiques nigériens, septembre 2018.



# Conclusion

La gouvernance de la sécurité au Sahel nécessite d'être pensée à travers la notion de « sécurité humaine » qui est centrée sur l'appréhension des vulnérabilités individuelles. De ce point de vue, la question se pose de savoir si un excès de militarisation ne risque pas de produire plus d'insécurité qu'elle n'en combat à moyen ou long terme. La militarisation du Sahara, que ce soit par le contrôle des frontières ou une présence armée occidentale accrue, est moins une demande des communautés qu'une volonté imposée de l'extérieur. Jamais la bande frontalière n'a été à ce point militarisée. Les récentes révélations de l'implantation d'une base de la CIA à Dirkou, en plus de la plus importante base jamais construite par AFRICOM à Agadez, et du transfert du centre de commandement du fuseau Est de la Force du G5-Sahel au nord du Tchad, à Wour, complètent le quadrillage de cet espace transfrontalier. Cette présence étrangère rencontre l'intérêt (financier et stratégique) des autorités nigériennes pour se protéger contre tout risque de pénétration djihadiste ou de formation d'une rébellion, mais peut potentiellement aller contre les intérêts des communautés.

La contrebande de PPN, les trafics et le transport de migrants représenteraient aujourd'hui 90 % de l'économie saharienne<sup>103</sup>. Aucune initiative destinée à combattre cette économie ne peut émaner des communautés qui en vivent sauf si celles-ci entrevoient un intérêt financier immédiat ou des garanties sur des opportunités économiques alternatives. Si pour l'heure, cette implantation internationale génère quelques réactions souverainistes appelant au départ de ces bases, la situation serait autrement plus inquiétante si cette présence massive venait à asphyxier une économie transsaharienne qui repose en grande partie sur des flux illicites. L'engagement (contraint) du Niger dans la lutte contre les flux migratoires est la première manifestation d'un tel risque qui pourrait fragiliser les équilibres socio-économiques et sécuritaires au nord du pays. L'opération nigérienne, appuyée par les Américains, destinée à l'arrestation d'un important trafiquant touareg en début d'année en est une seconde. Or, la sécurité communautaire chère au Niger ne peut fonctionner qu'avec la confiance des communautés que ces mesures mettent précisément à mal. Concevoir une gouvernance holistique de la sécurité requiert de la part des États de pouvoir arbitrer de manière souveraine sur les piliers d'une sécurité humaine pensée à long terme.

---

103. ICG, « How Libya's Fezzan Became Europe's New Border », *op. cit.*

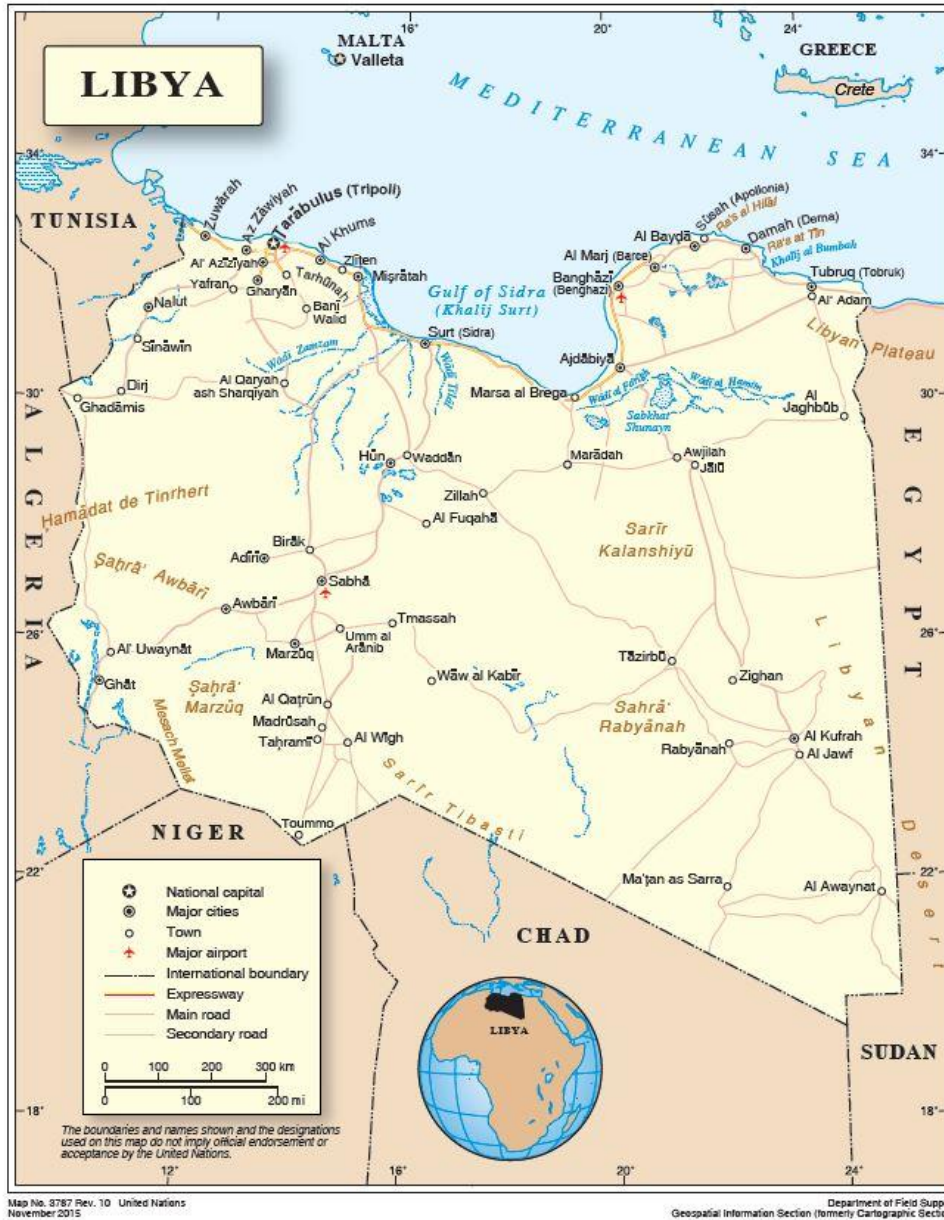
# Annexe

Carte du Niger



Source : Éditions Larousse.

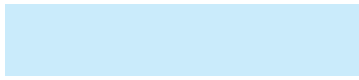
Carte de la Libye



Map No. 3787 Rev. 10 United Nations  
November 2015

Department of Field Support  
Geospatial Information Section (formerly Cartographic Section)

Source : Carthèque des Nations unies.



**ifri**

institut français  
des relations  
internationales